

Le gouvernement veut imposer la loi travail avec le 49-3, nous répondons par la mobilisation pour le retrait !

Voilà maintenant plus de deux mois que la très controversée « loi travail » suscite une contestation active et sans relâche de millions de personnes mobilisées, déterminées à obtenir le retrait ce projet de loi, que ce soit dans nos universités, nos lycées, nos entreprises, dans la rue, sur nos places...

Alors que notre détermination n'a jamais été aussi forte, l'utilisation du 49-3 pour faire voter le projet de loi travail à l'Assemblée Nationale est un nouveau déni de démocratie. Pour rappel, le 49-3 est un article de la Constitution qui permet de faire passer une loi sans qu'elle soit votée à l'Assemblée Nationale – à moins d'une motion de censure qui obtient la majorité des voix des député-e-s. Le gouvernement ignorait déjà la contestation sociale et la désapprobation massive de l'opinion (70% de la population est opposée à la loi), il fait maintenant le choix de passer en force pour empêcher le débat parlementaire. Mobilisé-e-s depuis plus de deux mois, les lycéen-ne-s, étudiant-e-s, jeunes salarié-e-s et jeunes privé-e-s d'emplois réaffirment leur détermination pour obtenir le retrait de la loi travail :

- Nous n'accepterons jamais une loi de régression sociale qui condamne notre génération à la précarité. A travers l'inversion de la hiérarchie des normes - l'accord d'entreprise primera sur l'accord de branche – la loi travail instaurera une concurrence généralisée entre salarié-e-s qui tirera les droits sociaux vers le bas. Inefficace pour faire reculer le chômage, cette politique d'emploi libérale aura pour seule conséquence de précariser les travailleurs/ses.

- Nous n'acceptons pas plus de nous faire confisquer la démocratie. Le 49-3 ne nous fera pas taire ! A travers les différentes formes de mobilisation, des manifestations aux occupations de places publiques avec Nuit Debout, les jeunes ont exprimé leur volonté de se réapproprier le débat démocratique et ils ne comptent pas se résigner.

Nous condamnons les violences policières et la répression du mouvement social (manifestant-e-s blessé-e-s, syndicalistes interpellé-e-s, sanction administratives contre des lycéen-ne-s...) Nous ne renoncerons pas à notre droit fondamental de manifester et nous rappelons la responsabilité des pouvoirs publics à le faire respecter.

En réponse au passage en force du gouvernement à l'Assemblée Nationale, nous faisons le choix de la démocratie. Nous appelons les lycéen-ne-s, étudiant-e-s, jeunes salarié-e-s et jeunes privé-e-s d'emploi à faire entendre leur voix en multipliant les actions : manifestations, grèves, rassemblements, meeting, etc. dans les semaines à venir.

Aux côtés des salarié-e-s, nous manifesterons le 12, puis le 17 et 19 mai, dates de grèves et de manifestations impulsées par l'intersyndicale nationale. Nous appelons à poursuivre la mobilisation jusqu'au retrait de la loi.

Signataires : CGT jeunes, Ensemble, Génération Précaire, Jeunes Ecologistes, JOC, Mouvement Jeunes Communistes Français, MRJC, Nouvelle Donne Campus, Solidaires étudiant-e-s, UNEF, PG